

CONFERENCE OFIS DU 23 MAI 2016

- Madame la Directrice du Mémorial
Pierre SAVORGNAN de Brazza,
- Monsieur le Directeur de développement d'OFIS,
- Mesdames et Messieurs,
- Chers participants,

La révolution numérique, avec le développement d'Internet est venue compléter avec une ampleur non négligeable, un grand nombre de canaux de communication. Aujourd'hui, plus que jamais, il est primordial de posséder un site Web. Car, il constitue un meilleur outil pour une communication libre, rapide et facile.

Cette conférence organisée quelques jours après la célébration de la journée internationale des télécommunications et de la société de l'information, sous le thème : « ***l'entrepreneuriat dans le secteur des TIC au service du progrès social*** », vient à point nommé. Elle va permettre aux administrations publiques de saisir l'importance du site Web afin de contribuer activement à leur croissance.

Ce besoin d'accroître le nombre de site Web des entreprises et des institutions publiques, au delà d'être un outil moderne, offre de nombreuses opportunités entrepreneuriales pour les jeunes développeurs, informaticiens et innovateur dans le domaine des technologies de l'Information et de la Communication.

S'agissant du domaine Internet « CG » il est l'identité numérique de notre pays. Il est donc indispensable que toute structure ou institution soit clairement identifiée sur la toile comme entité congolaise en utilisant ce domaine pour tous les services numériques.

Le Gouvernement qui entend « **arrimer le Congo au développement de l'économie numérique** » à travers le projet de société de SE Monsieur le Président de la République, **La Marche vers le Développement**, a créé les conditions nécessaires à cela.

A ce jour, des investissements conséquents ont été consentis dans les infrastructures des TIC. Le pays dispose d'une connexion en fibre optique à haut débit et d'un point d'échange internet. Les congolais bénéficient de cette connexion.

Le Gouvernement congolais a appuyé la mise en place de l'ACNIC (Association Congolaise du Nommage Internet du Congo) en charge de l'attribution et la gestion du domaine « .CG ».

Le Programme d'Identité Numérique des Institutions Numériques Congolaises (PINIC) lancé par le Ministère des Postes et Télécommunications, a permis d'affecter à toutes les institutions congolaises des domaines en « .cg » et d'accroître la présence de ces institutions sur la toile.

Enfin, il me revient le devoir d'inciter toutes les structures privées comme publiques à s'approprier notre identifiant numérique congolais qui est le « .cg » pour leur visibilité sur le Web.

Tout en remerciant les organisateurs de cette activité, je déclare ouverte la conférence sur l'importance des sites Web au sein des administrations et entreprises.

Je vous remercie.